

DÉCISIONS de la 2^e Assemblée générale de tous les membres de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 16 juin 2020
à 10 h 00 pour la session préliminaire et à 16 h 00 pour la session principale, par vidéoconférence

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.1920.003 :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
3. Rapport annuel du Conseil d'administration
4. Sujets divers

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

02.02 Que les procès-verbaux des rencontres suivantes de l'Assemblée générale de tous les membres soient adoptés, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 19 juin 2020, auquel cas ils seront soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale:

- 1^{re} Assemblée générale annuelle tenue le 29 mai 2019;
- 1^{re} Assemblée générale extraordinaire, tenue le 18 février 2020.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

02.03 Que l'Assemblée générale reçoive le rapport annuel du Conseil d'administration pour 2019-2020, tel que présenté au document AG.1920.004.

